

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DESC	Date	16 février 2024
Numéro	24.124	Heure	14h49

**Auteur-e(-s) :** Groupe libéral-radical

**Titre :** Insécurité ou sentiment d'insécurité : où en est notre canton ?

**Contenu** (questions posées au Conseil d'État) :

Les statistiques parlent souvent d'elles-mêmes. Tantôt il faut les accepter comme un élément de comparaison, tantôt le simple fait de les vivre au quotidien interpelle. Ainsi, faut-il considérer les actes d'incivilité quasi quotidiens constatés sur le site de Perreux, aux centres-villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds (place Pury, place des Halles, gare de Neuchâtel, place de la gare à La Chaux-de-Fonds) et nécessitant l'intervention quasi quotidienne des différents corps de police (de proximité ou cantonale) comme étant de nature à alimenter des statistiques plutôt stables ou comme étant des éléments devenus invivables pour les commerçants et riverains ?

Aussi, tout en considérant les prérogatives communales en matière de sécurité publique, nous interpellons le Conseil d'État et lui posons les questions suivantes :

- Quelle est l'évolution du taux d'infractions en matière de « petite criminalité » dans notre canton ces dernières années ?
- Quelles sont les actions concrètes et concertées entre acteurs de la sécurité pour mettre fin à ces nuisances récurrentes ?
- Quel est le recours éventuel envisagé à des caméras de surveillance du domaine public ?

**Développement** (commentaire aux questions) :

Il est de plus en plus évident que nos villes perdent en sécurité. Récemment, plusieurs infractions nous ont frappés et des résidents des centres-villes et des alentours du site de Perreux n'hésitent plus à exprimer leurs inquiétudes à ce sujet. La société évolue, la petite criminalité et ses pratiques également, il devient impératif de repenser la sécurité urbaine. La police n'est plus respectée, il y a un rajeunissement des auteurs et des aggravations dans la commission des actes.

Il semble également que les patrouilles policières, malgré leur augmentation, soient insuffisantes tant les incivilités se multiplient, et ce même en plein jour. Et nous ne pensons pas que nous devons « saturer » nos villes de policiers. Beaucoup de plaintes ne sont pas déposées, leurs victimes étant découragées par des procédures complexes ou persuadées de l'inutilité de leurs démarches.

Il est crucial de renforcer la sécurité, ou le sentiment de sécurité, dans nos villes face à ces défis croissants. Ignorer le problème, ou le considérer comme ponctuel car dû à des microcosmes locaux, ne fait qu'aggraver la situation et renforcer un sentiment de frustration de la population face à de tels comportements. Nous ne devons pas attendre des incidents plus graves pour agir ! Un cadre de vie paisible ne fait-il pas également partie des efforts d'attractivité de notre canton, tout en étant le garant du dynamisme de la vie commerciale locale ?

La pose de caméras est une mesure « passive » qui permet d'agir avec célérité pour « contextualiser » un événement. Dans certaines villes, il a été démontré que la réactivité pour interpellier les auteurs de délits était fortement accélérée. C'est un outil supplémentaire, qui fait partie d'un processus global de sécurité.

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Demande d'urgence :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** prénom, nom (obligatoire) :

Pascale Ethel Leutwiler

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Francis Krähenbühl	Blaise Courvoisier	Michel Zurbuchen
Boris Keller	Sloane Studer	Vincent Martinez
Sarah Curty	Corinne Schaffner	Caroline Juillerat
Claudine Geiser	Alain Rapin	Ludovic Kuntzer
Mary-Claude Fallet	Damien Humbert-Droz	Océane Musitelli-Taillard
Andreas Jurt	Alexandre Brodard	Quentin Di Meo